



**PRÉFÈTE  
DES LANDES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer  
Service aménagement et risques**

Bureau aménagement opérationnel et ADS

Affaire suivie par : Valérie AUDITEAU  
Chargée de mission  
Tél : 05 58 51 65 24  
Mél : [ddtm-sar@landes.gouv.fr](mailto:ddtm-sar@landes.gouv.fr)

Mont-de-Marsan, le **19 NOV. 2021**

Monsieur,

Par courrier en date du 14 novembre 2021, vous contestez la décision concernant une déclaration préalable pour la construction d'une infrastructure agrivoltaïque expérimentale à HAUT MAUCO.

Le projet concerne la construction d'un site pilote pour réaliser des tests et essais sur les cultures, sur la manière de travailler (robotisation), et pour étudier les interactions entre les plantes et les structures solaires.

Le terrain d'assiette du projet est situé en zone AUI du PLU à vocation d'activité économique. Je vous confirme que le projet est compatible avec le règlement du PLU.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La directrice départementale

Nadine CHEVASSUS

Monsieur Georges CINGAL  
1581 route de Cazordite  
40300 CAGNOTTE